

**Sophie Ballarin**

Doctorante à l'Université de Montréal

ballarins@hotmail.com

## **APPROCHE SOCIOLINGUISTIQUE DE LA PRODUCTION TERMINOLOGIQUE AU QUÉBEC. APPLICATION DU MODÈLE GLOTTOPOLITIQUE**

### **1. Introduction**

Comme le titre de notre présentation l'indique, nous nous intéressons aux travaux terminologiques réalisés au Québec. Notre recherche nous a conduite à étudier l'émergence de la terminologie au Québec, ses fondements et ses caractéristiques. Dans le cadre de cette présentation, nous aborderons principalement les caractéristiques de cette production terminologique mises en évidence par un modèle que nous avons qualifié de glottopolitique. Cet exposé est pour nous l'occasion de présenter la méthodologie que nous avons suivie ainsi que les premiers résultats de notre recherche.

### **2. Plan**

Notre présentation abordera les points suivants :

Après avoir donné notre hypothèse de recherche, nous aborderons les concepts clés qui permettent de mieux comprendre ce que nous entendons par glottopolitique. Par la suite, nous présenterons la méthodologie de notre recherche que nous illustrerons par les résultats de l'analyse d'un des secteurs que nous avons étudiés : le secteur de l'automobile. Notre conclusion nous amènera à faire le point sur cette recherche et à donner quelques perspectives.

### **3. Hypothèse de recherche**

Selon notre hypothèse de recherche, l'utilisation d'un modèle glottopolitique pour l'analyse de l'activité terminologique au Québec permet de :

- saisir les différentes interventions de la société québécoise en matière de travaux terminologiques,
- mettre en évidence les facteurs à l'origine de la production terminologique.

#### **4. Concepts clés**

Pour mieux comprendre le concept de glottopolitique, nous avons choisi de le présenter dans un système notionnel, ce qui permet de voir ce qui le différencie ou ce qui le rapproche d'autres notions comme la politique linguistique ou l'aménagement linguistique. Tout d'abord rappelons que le premier travail conceptuel relatif à la notion de glottopolitique revient à deux sociolinguistes de l'Université de Rouen. : Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi au milieu des années 1980. Depuis, peu de travaux théoriques ont permis de poursuivre la réflexion. Pour eux, **la glottopolitique** désigne les « différentes approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente et peut porter autant sur la langue, le discours que la parole. »

**La politique linguistique** est une notion plus restrictive. Elle correspond à « l'ensemble de mesures législatives ou exécutives prises sur la langue ». Louis- Jean Calvet ajoute qu'il s'agit de « l'ensemble des choix conscients effectués dans les domaines des rapports entre vie sociale et plus particulièrement entre langue et vie nationale. » Ainsi la politique linguistique, non seulement se focalise sur la langue, mais elle le fait de façon consciente.

La notion de politique linguistique englobe la notion **d'aménagement linguistique**. Ce terme, proposé par Jean-Claude Corbeil<sup>1</sup>, correspond « à la mise en place de la politique linguistique, lorsqu'un État a choisi d'intervenir explicitement sur la question des langues »<sup>2</sup>. L'auteur le préfère au terme de **planification linguistique** qui peut connoter un certain dirigisme dans l'intervention étatique, ce qui est contraire aux

---

<sup>1</sup> L'expression aménagement linguistique « évoque un effort à moyen et à long termes pour mieux tirer parti d'une ressource collective, là ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation ».

orientations choisies par l'État québécois qui souhaite « orienter l'évolution de la société sans la brusquer mais au contraire en réclamant son adhésion et sa participation ». Pour finir, soulignons que pour F. Gaudin, **la socioterminologie**, qui est une approche sociolinguistique de la terminologie, relève aussi de la glottopolitique dans la mesure où, nous dit-il, elle « est intéressée aussi bien par la politique linguistique que les interactions où se négocient les dénominations ».

### **5. Qu'est-ce que la glottopolitique ?**

Pour résumer, disons que la glottopolitique s'oppose à la politique linguistique sur deux points principaux : elle ne se focalise pas uniquement sur la langue et elle considère que certaines actions sur le langage ne se font pas toujours consciemment. Elle permet de réfléchir à la pluralité des forces qui influent sur la langue, le discours ou la parole. Elle est nécessaire pour englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique. Un silence ou une prise de parole dans l'interaction langagière peut être révélateur d'une politique de la parole. Il en va de même pour le discours<sup>3</sup>, qu'il soit éditorial ou oral, il transmet des informations qui sont observables et qui relèvent d'une politique du discours. Par le recours au préfixe *glotto-*, on neutralise les oppositions langue/discours/parole et on s'intéresse aux approches conscientes ou inconscientes, c'est à dire qu'on considère que certaines interventions peuvent, au départ, ne pas porter sur la langue mais avoir des répercussions importantes sur celle-ci (ex. l'internationalisation des entreprises).

### **6. Notre méthodologie**

Pour notre recherche, nous avons d'abord décrit les grandes périodes de l'activité terminologique au Québec depuis la création de l'Office de la langue française en 1961 jusqu'en 2001, en nous basant sur les rapports annuels de l'institution. Cela nous a permis de distinguer six périodes au cours desquelles la production terminologique a suivi des orientations différentes. Nous avons également élaboré une grille d'observation pour relever les facteurs à l'origine de cette production de termes. Enfin, pour chaque secteur

---

<sup>2</sup> GDT

<sup>3</sup> Ensemble d'usages codifiés attaché à un type de pratiques sociales.

choisi, nous avons étudié le discours éditorial contenu dans les publications terminologiques à partir de notre grille et nous avons complété ces informations par un questionnaire auto-administré auprès du terminologue du secteur concerné.

### **7. La grille d'observation**

Pour caractériser cette production terminologique, nous avons cherché quels pouvaient être les facteurs à l'origine de la production terminologique. Cela nous a conduit à élaborer une grille multidimensionnelle intégrant différents aspects : politiques, économiques, identitaires, culturels, sociaux, éducatifs et linguistiques. À l'intérieur de ces dimensions, nous avons dégagé des facteurs glottopolitiques, c'est à dire des indicateurs plus précis qui nous ont servi à codifier notre analyse de discours, comme nous le verrons par la suite. Enfin, nous avons procédé à l'analyse du discours d'introduction contenu dans les publications terminologiques de chaque secteur. Pour l'automobile, dix-sept préfaces<sup>4</sup> ont été analysées.

### **8. Le questionnaire auto-administré**

Le questionnaire auto-administré a été utilisé pour prélever des informations directement auprès du terminologue responsable des publications. Les questions posées s'articulaient autour de trois axes : le contexte de publication, la méthodologie suivie et la diffusion des publications. Pour le secteur automobile, les informations recueillies nous ont permis d'établir que les principales motivations à l'origine du chantier terminologique sont la qualité de la langue et la francisation et qu'il y avait une demande sociale.

Pour la méthodologie, c'est la terminologue qui a choisi d'organiser la recherche par thèmes. Elle a commencé par organiser les notions reliées au moteur et s'est entourée d'un comité de référence, c'est à dire d'experts et de professionnels. Une édition provisoire permettait d'avoir une rétroaction des termes proposés et d'ajuster la terminologie avant l'édition définitive. Enfin, pour le contexte de publication, aucune

information pertinente dans la mesure où la terminologie n'était pas associée au processus de diffusion.

### 9. L'application de la grille d'analyse

Le tableau présenté ici nous permet de comprendre la démarche suivie pour l'analyse du discours. Le nom du produit, à gauche, nous indique que nous traitons du troisième fascicule du *Vocabulaire de l'automobile*. Dans la partie centrale nous avons reproduit un extrait du discours qui nous semble pertinent pour appliquer notre grille alors que la partie de droite indique les dimensions et facteurs retenus. Dans ce cas précis, nous avons une dimension politique ayant pour facteur la diffusion de la terminologie. Elle est suivie par une dimension sociale que nous n'avons pas préalablement retenue et que nous qualifions de socioterminologique dans la mesure où elle fait référence à une collaboration étroite du milieu. Ce dernier exemple souligne que cette grille est évolutive et qu'il est possible d'y ajouter d'autres facteurs au fur et à mesure de notre analyse.

Nom du produit terminologique	Discours de présentation	Dimensions et facteurs
Vocabulaire de l'automobile : fasc. 3 – La transmission (1978 éd. provisoire)	Nous publions ce fascicule en édition provisoire sans illustrations pour <b>diffuser le plus rapidement la terminologie française</b> (...) et dans l'espoir que (...) nous puissions <b>compter sur la collaboration des personnes intéressées</b> pour nous en faire part.	1.4 POLITIQUE Diffusion de la terminologie  + SOCIALE Socioterminologique (collaboration des usagers de la langue)

Avant d'aborder les résultats de l'analyse du discours de présentation des publications terminologiques, voici quelques indications concernant le chantier terminologique de l'automobile. Les premiers travaux relatifs à ce secteur se situent en 1963, soit deux ans après la création de l'Office. La publication d'un lexique anglais-français de 350 termes dans le Bulletin *Mieux Dire* traduit la volonté de l'Office d'agir

<sup>4</sup> Les quatre fascicules du *Vocabulaire de l'automobile* (éditions provisoires et définitives), *Le français sur quatre roues*, le *Lexique de l'automobile*, les fascicules *Vocabulaire de la mécanique*, le *Lexique anglais-français de la norme SAE* et le *Dictionnaire de l'industrie automobile* (2001).

dans un domaine fortement anglicisé. Publié, au cours de la période 1 (1961-1969), où le mandat de l'Office est d'ailleurs strictement orienté vers la qualité de la langue, il ne comporte aucun discours de présentation. Il faut donc attendre la période suivante pour avoir des informations sur les motivations de l'organisme.

### **10. La période 2 (1969-1974)**

C'est dans un contexte de promotion du français au travail que les deux premières publications de l'automobile font leur apparition. La loi 63, votée en 1969, première intervention de l'État québécois en matière de législation linguistique, permet à l'Office d'élargir son mandat initial lié à la qualité du français. On souhaite aussi que le français soit la langue d'usage dans les entreprises. Mais avant l'arrivée du parti libéral en 1970, aucune mesure à l'Office ne vient modifier les orientations de la première période. Celui-ci fait du « français langue du travail » une notion prioritaire et cherche à mettre en place un programme de francisation. Pour cela, il doit innover car il n'existe pas de modèle de francisation. Au cours de cette période, les travaux terminologiques s'orientent de plus en plus vers les besoins des entreprises. Il y a des secteurs orientés vers la qualité de la langue, comme celui de l'automobile et du textile et d'autres secteurs centrés sur la notion langue du travail. Comme l'indiquent les graphiques, le discours de l'Office donne une justification politico-linguistique avec une nette dominance du facteur « amélioration de la qualité de la langue », ce qui correspond à son mandat de correction et d'enrichissement de la langue. Néanmoins, la volonté politique de faire du français la langue du travail commence à faire son chemin. Pour le secteur de l'automobile, la promotion du français se manifeste de différentes façons : par la publication et la diffusion d'affiches, par l'élaboration de programmes audiovisuels pour illustrer les lexiques ou encore par l'action des bureaux de l'Office en région. Bien que le facteur normalisation soit mentionné, il n'existe pas encore de mécanismes de normalisation reconnus. L'Office pense que le seul fait de publier octroie un statut semi-officiel aux termes.

### **11. La période 3 (1974-1977)**

Au cours de la période 3 (1974-1977), l'Office s'appuie sur une nouvelle législation linguistique, la loi 22 pour orienter ses travaux. Adoptée en 1974, cette loi fait du français la langue officielle du Québec et remplace l'Office par la Régie de la langue française. Celle-ci est chargée d'élaborer des programmes de francisation qui doivent porter, entre autres<sup>5</sup>, sur la terminologie employée dans les entreprises (art. 29). De plus, si on retrouve dans la loi 22, le rôle de la première période (correction et enrichissement de la langue), celui de la seconde période (la promotion du français dans les entreprises à travers des programmes de francisation), la Régie a aussi un rôle officiel de normalisation. Pour mener de front tous les travaux terminologiques et ne pas retarder l'application de la loi 22, la Régie est amenée, en 1976, à se prononcer en faveur d'un entre l'entreprise et l'État. C'est donc dans un contexte de mise en place du processus de francisation et de normalisation que deux autres publications relatives au secteur automobile sont publiées. L'étude des graphiques indique, là encore, une motivation politico-linguistique doublée d'une dimension sociale. En effet, l'Office justifie la seconde édition de la publication sur le moteur par le succès remporté dès sa publication et propose une version améliorée. Néanmoins, c'est toujours dans l'optique de correction et amélioration de la langue que la terminologie de l'automobile est diffusée.

### **La période 4 (1977-1989)**

Pour la période 4(1977-1989), le discours de l'Office se caractérise par une orientation plus politique. Il faut dire que la Charte de la langue française, adoptée en 1977, a renforcé les dispositions visant à faire du français la langue commune des Québécois. L'Office a maintenant le mandat de franciser le Québec et de veiller à la qualité de la langue. Pour remplir sa mission, il met en place des moyens d'actions. Un de moyens choisis est la mise au point de supports terminologiques qui s'articulent autour de trois axes : production, normalisation et diffusion terminologiques. On peut dire que cette période constitue l'âge d'or de la production terminologique tant par la production de lexiques et vocabulaires que par le développement de la banque de terminologie. Celle-ci

devient le système central de gestion et de diffusion des termes nécessaires au processus de francisation. Elle procède à l'épuration de ses fichiers dès 1981, dont ceux de l'automobile. C'est aussi la période où des mécanismes de normalisation sont mis en place et où la diffusion prend de plus en plus d'importance pour l'Office. Alors que notre graphique de gauche indique des motivations politiques, le graphique de droite précise que c'est le facteur lié à la diffusion de la terminologie (1.4) qui justifie la mise en circulation des publications de l'automobile. C'est d'ailleurs au cours de cette période que l'Office prépare le projet d'animation «Le français sur 4 roues». Lancé dès 1984, il sera repris dans différentes régions comme moyen de diffusion et d'implantation. Le facteur implantation du français (1.3), bien que moins important, reflète une prise de conscience de plus en plus manifeste de la nécessité d'implanter les termes. Néanmoins, la réflexion n'en est qu'à ses débuts pour évoluer au cours de cette période. Le service de la recherche a d'ailleurs entamé des études sur la question et partagé son questionnement avec l'Israël, autre État préoccupé par la mise en place de stratégies d'implantation. Enfin, c'est aussi pour répondre à une demande sociale que la terminologie de l'automobile est mise en circulation au cours de cette période.

## **12. La période 5 (1989-1996)**

La période (1989-1996) est marquée par le souci d'implanter les termes proposés. La période précédente a, en quelque sorte, préparé le terrain. Le bilan de la francisation des entreprises étant relativement satisfaisant, l'Office peut se donner un autre objectif : la permanence du français. Pour cela, il va solliciter les différents partenaires du milieu (entreprises, syndicats,...) par des programmes de soutien financier ou de concertation. Le graphique de gauche fait ressortir des motivations politico-linguistiques et, fait nouveau, économiques. Ceci s'explique par le fait que plusieurs exemplaires du *Vocabulaire de la mécatronique* ont été publiés au cours de cette période. Ces ouvrages tiennent compte de l'introduction de l'informatique et de l'électronique dans le fonctionnement de l'automobile. La terminologie de l'automobile n'échappe donc pas à la nouvelle conjoncture économique et aux besoins terminologiques qui en découlent

---

<sup>5</sup> Ils doivent également porter sur la connaissance de la langue officielle, la présence francophone dans l'administration, la langue des manuels et documents distribués au personnel et enfin les dispositions que



(2.1 et 2.2). Pour revenir au facteur politique dominant de cette période, soit le facteur 1.3 lié à l'implantation terminologique, on peut dire que l'Office a fait des efforts au cours de cette période : production d'outils d'implantation notamment dans le secteur de l'automobile, études évaluatives, stratégies, réflexion. La stratégie choisie est encore une fois, basée sur le partage des tâches. L'Office produit les outils d'implantation et les entreprises sont chargées de les implanter. À la fin de cette période, la réflexion sur l'implantation est terminée et est à l'origine d'une nouvelle approche : l'approche systémique. Selon cette approche, les interventions ne peuvent être efficaces si on ne tient pas compte de l'environnement global, des liens entre les différents acteurs en présence. Enfin, sur le plan linguistique, les motivations invoquées sont beaucoup plus diversifiées qu'au cours des périodes précédentes : on cherche à proposer un outil de référence (7.5), à lutter contre les anglicismes (7.4), et à normaliser (7.1).

### **13. La période 6 (1996-2001)**

Le contexte de la période (1996-2001) marque un tournant pour l'évolution de la production terminologique au Québec. Tout d'abord, les réductions budgétaires et une baisse des effectifs affectent le fonctionnement de l'Office. On constate également un désintérêt des différents milieux (universités, entreprises ou Administration) pour l'activité terminologique. De plus, les effets de la mondialisation et la progression des nouvelles technologies de l'information ne sont pas favorables au développement de la terminologie française. Confronté à cette réduction des ressources affectées à l'aménagement terminologique, l'Office définit des priorités. Il concentre sa production terminologique sur quatre secteurs prioritaires : les technologies de l'information, les sciences de la santé, tronc commun industriel et de gestion, transport automobile. De nouvelles stratégies sont choisies dont celle qui consiste à faire de la BTQ, rebaptisée *Grand dictionnaire terminologique*, un outil de référence pour le Québec et la francophonie. Pour cela, l'Office opte pour l'accès gratuit à tous en le diffusant gratuitement sur Internet dès septembre 2000. De plus, deux objectifs opérationnels encadrent les travaux terminologiques : produire juste à temps des terminologies de qualité et rendre accessible le GDT à de nouveaux groupes cibles : les spécialistes de la

---

doivent prendre l'entreprise pour faciliter la communication en français des membres du personnel.

communication et de l'écrit. C'est donc dans un contexte de mise à disposition du contenu du GDT et de définition de nouvelles priorités qu'il faut situer le dernier ouvrage relatif au secteur de l'automobile. *Le dictionnaire de l'industrie automobile*, publié en 2001, est la somme des fiches du GDT incluant autant les travaux anciens que récents. De nombreux sous-domaines sont venus s'ajouter témoignant de la vitalité de ce secteur. L'étude des graphiques indique d'ailleurs que la dimension économique est très importante. On peut d'ailleurs lire dans l'introduction « la vitalité du secteur économique à lui seul justifie l'effort de développement et de diffusion de la terminologie française du domaine »<sup>6</sup>. En fait, l'activité du domaine s'est accrue et la production s'est transformée ce qui imposait une mise à jour de cette terminologie. Pour finir, l'Office souhaite aussi susciter l'intérêt du public par ce nouveau genre de publication qu'il diffuse, dans ce cas précis, un dictionnaire, et continue à le solliciter pour une collaboration étroite, et ce dans une perspective socioterminologique.

#### **14. Conclusion**

En conclusion, nous pouvons dire que l'étude du secteur de l'automobile, selon une approche glottopolitique, nous a permis de rendre compte du contexte de production et de diffusion de ces termes dans ce secteur. Il s'agissait surtout de comprendre les forces en présence tout au long des grandes périodes de l'activité terminologique en mettant en évidence les différents facteurs à l'origine de cette production.

Le fait de prendre en considération ces différents facteurs favorise une vision plus large du modèle d'intervention et offre des perspectives de recherche intéressantes dans la mesure où peu de travaux ont, à notre connaissance, cherché à rendre compte des caractéristiques de la production terminologique. Dans le même ordre d'idées, les travaux relatifs à l'histoire de la terminologie sont rares alors que le chantier glottopolitique du Québec est riche d'enseignements.

---

<sup>6</sup> J.-M. Fortin (dir.), 2001, *Dictionnaire de l'industrie de l'automobile*, Gouvernement du Québec, Québec, p. 11

## BIBLIOGRAPHIE

- AUGER P., 1982, « La problématique de l'aménagement terminologique au Québec », *Terminogramme*, numéro 13, Office de la langue française, Québec, pp. 1-3.
- CORBEIL J.-C., 1980, *L'aménagement linguistique du Québec*, coll. « Langue et société », numéro 3, Guérin, Montréal, 154 p.
- CHOLETTE G., 1993, *L'Office de la langue française de 1961 à 1974 : regard et témoignage*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 487 p.
- DUBOIS J., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 514 p.
- GAMBIER Y., 1993, « Officialisation des termes : perspectives et enjeux socioterminologiques », *Actes du colloque sur la problématique de l'aménagement linguistique (enjeux théoriques et pratiques) tenu le 5, 6 et 7 mai 1993 à Chicoutimi*, Chicoutimi, Université du Québec, tome I, Office de la langue française, Québec, pp. 201-237.
- GAUDIN F., 1993, *Pour une socioterminologie : des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Publications de l'université de Rouen, Rouen, 254 p.
- GAUDIN F., 2003, *Socioterminologie : une approche sociolinguistique de la terminologie*, Duculot, Bruxelles, 286 p.
- MARCELLESI J.-B., 1986, « Glottopolitique », *Langages*, numéro 83, Larousse, Paris, 70 p.
- WINTER A., 1985, « Problèmes de glottopolitique », Symposium International du 20-23 septembre 1984, *Cahiers de linguistique sociale*, numéro 7, Publications de l'Université de Rouen, Rouen, 247 p.